

LE PROJET DE VENTE DES CLINIQUES MUTUALISTES DE GRENOBLE VIENT REBATTRE LES CARTES ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ

ENQUÊTE – Qui pour reprendre les cliniques mutualistes de Grenoble ? Alors que le nom du groupe C2S, qui a récemment racheté la clinique Belledonne, circule dans les couloirs, la question déborde du seul cercle des acteurs privés de la santé. À Voiron, l'hôpital qui doit fusionner avec le CHU le 1^{er} janvier prochain vient de dénoncer les modalités du partenariat passé avec le privé pour gérer le futur centre hospitalier en construction. Assiste-t-on à une redistribution des cartes ?

Que cache la vente, dans les cartons depuis plusieurs mois, du groupe hospitalier mutualiste de Grenoble (GHM) ? À savoir l'ensemble de la clinique mutualiste, de la clinique d'Alembert et du centre Daniel Hollard, premier centre privé à but non lucratif de cancérologie de l'Isère. Et surtout, le deuxième pôle de santé mutualiste en France, avec ses 1 200 salariés et 430 lits.

Aux côtés du service de santé public et du privé, c'est le troisième pilier de l'offre de soins en France. Du privé mais sans but lucratif et sans dépassements d'honoraires, géré par des mutuelles de santé et doté de missions de service public. Tout comme l'accès aux urgences ou la permanence d'accès aux soins. Et pourtant, son avenir à Grenoble est désormais pour le moins incertain...

Dépeçage du service de santé en France

Adrea Mutuelle, qui gère avec la Mutualité française de l'Isère le groupe mutualiste, a fait part en interne pour la première fois le 21 février dernier de son souhait de se séparer de ses cliniques. Pour les confier à un repreneur privé. Levée de boucliers dans les rangs. Des administrateurs claquent – ou sont poussés à claquer – la porte. Les syndicats, FO et CGT en tête, crient au démantèlement du service de santé, réclamant que le groupe mutualiste garde son statut d'établissement de santé privé d'intérêt collectif (Espic) et conserve ses missions.

Car le projet de vente n'est qu'un élément d'une plus vaste partie de Meccano. Qui pourrait bien tourner au château de cartes. Pour l'heure, rien ne filtre officiellement d'une potentielle décision prise par les instances dirigeantes. Qui se retranchent derrière un audit commandé au printemps dernier sur l'avenir économique et juridique du GHM. Audit dont les résultats devraient être connus fin septembre.

Mais, après avoir dans un premier temps démenti un tel projet de vente, l'UMG-GHM, structure mutualiste qui gère le groupement – et englobe la clinique de Chartreuse à Voiron, des centres externes, des centres dentaires et un laboratoire

d'analyse – n'est plus aussi catégorique.

Plusieurs acteurs intéressés pour reprendre le GHM

« *Plusieurs acteurs ont en effet manifesté un éventuel intérêt pour reprendre l'exploitation des activités de l'UMG GHM* », fait savoir son président Edmond Giorgetti élu le 1^{er} juillet dernier. « *Ces marques d'intérêt sont issues tant du secteur lucratif que du non lucratif.* »

Mais « *aucune procédure de contact avec des repreneurs potentiels n'a été engagée et ne peut être engagée pour l'instant.* » De fait, Adrea n'est pas seule à pouvoir décider de se séparer de sa branche mutualiste. Mais si la décision est du ressort de l'UMG-GHM, Adrea y a un certain poids. Et notamment 60 % des sièges. La Mutualité française de l'Isère y dispose, elle, des 40 % restants. Mais elle compte aussi Adrea dans ses rangs, majoritaire au conseil d'administration... La boucle est bouclée ?

Ancien directeur général adjoint de la mutuelle Adrea à Grenoble, Edmond Giorgetti n'a, d'après nos informations, pas caché être pour la vente des activités du groupe mutualiste lors d'une réunion en interne, le 24 avril dernier. « *Giorgetti est un homme de Brothier* », confie un proche du dossier.

Patrick Brothier, c'est l'acteur pivot. Un peu le chef d'orchestre.

Le président d'Adrea n'est pas seulement le vice-président de la Mutualité française nationale. Il est également le président d'Aesio, dont fait partie Adrea. Car, pour bien comprendre ce qui ressemble à un jeu de Monopoly, il faut sortir des murs grenoblois.

Le rapprochement avec la Macif en toile de fond

Dans le but de se rapprocher avec la Macif pour former en 2020 un géant mutualiste pesant 8 milliards d'euros, Aesio va fusionner ses mutuelles. Dont Adrea. De quoi pousser son président à vouloir vendre les cliniques mutualistes au plus offrant ? « *Patrick Brothier avait des vues sur la présidence d'Aesio [il a été élu président le 26 juin dernier, ndlr]. Son objectif est de remonter le niveau de fonds propres en vendant les actifs du GHM* », explique un de nos interlocuteurs qui a tenu lui aussi à garder l'anonymat. « *Il s'agit de présenter des gages à Aesio.* »

Le son de cloche n'est pas tout à fait le même du côté des instances dirigeantes du groupe mutualiste. Qui, elles, invoquent un déficit structurel et la nécessité d'avoir une gestion équilibrée.

« *L'établissement dans sa globalité a connu huit années de déficit consécutives, répond Edmond Giorgetti. Celui-ci a certes été moindre en 2018 en raison d'éléments non récurrents qui sont venus atténuer la situation. Cette année, les indicateurs tendent également vers un exercice déficitaire. Notre rôle est donc d'être responsables et d'agir lorsque des contextes difficiles perdurent et d'être capables de tirer des enseignements.* »

« Qu'est-ce qu'on veut ? Continuer à être de vrais mutualistes ou faire du business ? »

Le groupe mutualiste est-il si mal en point ? Sa dette continue de se creuser et dépasse aujourd'hui les 20 millions

d'euros. La faute aux importants travaux de mise aux normes et au règlement par les établissements des dépassements d'honoraires ? Car le GHM a la charge des travaux et aménagements, sans être pour autant propriétaire des murs.

C'est une société civile immobilière (SCI) qui se porte plutôt bien qui les détient. En 2018, elle affichait un bénéfice net de près de 2 millions d'euros. Et avait versé plus de 680 000 euros de dividendes à ses actionnaires. Le tableau n'est donc pas sombre pour tout le monde... Et il fait bondir Jacques Viallet, fondateur d'Adrea et l'un des piliers de l'UMG-GHM, qui a démissionné le 30 juillet. « *Qu'est-ce qu'on veut ? Continuer à être de vrais mutualistes ou faire du business ?* »

Il n'est pas le seul à s'indigner de telles orientations. Jérôme Alexandre qui, dans l'affaire, a perdu ses mandats de vice-président à la Mutualité de l'Isère et d'administrateur à l'UMG-GHM, est un des instigateurs de la pétition mise en ligne. Un appel à s'opposer à la vente, dénonçant une décision purement mercantile, qui a recueilli à ce jour plus de 5 300 signatures.

Le groupe C2S sur les rangs, après le rachat de la clinique de Belledonne ?

Dans cette partie de Monopoly, le privé a tout à gagner. Et notamment le groupe C2S dont le nom circule en coulisses comme potentiel repreneur du groupe mutualiste. Contactée, la société d'investissement n'a pas confirmé ni donné suite à nos demandes de réaction.

Mais le groupe basé à Saint-Étienne a déjà plus qu'un pied dans l'agglomération grenobloise. C'est lui qui a repris en mai dernier la clinique de Belledonne.

Lui qui pourrait également mettre la main sur la clinique des Cèdres*, manifestement en difficulté et dont la maternité pourrait faire les frais de cette stratégie de regroupement.

« *Économiquement, c'est intéressant pour C2S* », fait remarquer un autre fin connaisseur du dossier. Intéressante pour le privé lucratif, cette stratégie pourrait fragiliser un peu plus l'hôpital public.

Car le groupe mutualiste hospitalier de Grenoble a, en novembre 2018, fait l'acquisition de la clinique de Chartreuse à Voiron. Une stratégie mûrement réfléchie pour capter les patients du Voironnais. Elle est certes venue formaliser des pratiques médicales bien établies, des médecins officiant à la fois au sein des cliniques mutualistes grenobloises et de l'établissement voironnais.

Rachetée par le GHM, la clinique de Chartreuse a une position stratégique

Mais la clinique de Chartreuse est aussi une tête de pont vers le public. Un cheval de Troie pour certains. En 2018, elle a signé un partenariat avec l'hôpital de Voiron. Un groupement de coopération sanitaire (GCS), visant à gérer et partager le plateau du futur centre hospitalier de Voiron qui doit voir le jour en 2021. Un partenariat validé par l'ancienne directrice du CHU de Grenoble, Jacqueline Hubert, partie depuis pantoufler dans le privé.

Est-ce que la perspective de voir C2S mettre la main sur le groupe mutualiste hospitalier de Grenoble et, ce faisant, sur la clinique de Chartreuse, a joué ? Toujours est-il que cet été, la nouvelle directrice du CHU de Grenoble – également depuis juillet 2019 directrice de l'hôpital de Voiron – a dénoncé le groupement de coopération sanitaire signé avec la clinique.

Si le partenariat n'est pas remis en cause, reste à revoir ses modalités. Car la donne a changé au sein de l'hôpital public où l'heure est aussi aux regroupements.

Le groupement de coopération sanitaire en vue de gérer le futur hôpital de Voiron dénoncé

Le 1^{er} janvier 2020, l'hôpital de Voiron fusionnera ainsi avec le CHU de Grenoble. Une fusion qu'ont refusé de signer les syndicats Force ouvrière, Sud et CGT, craignant que certains établissements, comme l'hôpital sud à Échirolles, ne fassent les frais de cette réorganisation. « *La fusion va aggraver le déficit de fonctionnement de l'hôpital de Voiron, pointe Olivier Pautonnier, délégué FO à l'hôpital de Voiron. Le privé pourra alors arriver tel un sauveur !* »

Dans la redistribution des cartes, la clinique de Chartreuse ne fait-elle plus le poids ? Le précédent accord, bâti autour d'un partenariat public-privé (PPP) faisait-il un peu trop la part belle au privé sur fond de querelles autour de la gestion des blocs opératoires ? Au final, le privé pourrait finalement n'avoir droit au sein du futur hôpital qu'à la portion congrue. Car le groupement de coopération sanitaire dissous, les discussions en cours portent sur les modalités d'une simple... autorisation d'occupation temporaire. Loin du partage prévu initialement.

Un nouvel épisode dans le rapport de force opposant le public au privé ? Difficile en tout cas pour le premier de se passer du second. Pour faire face au manque chronique de radiologues, l'hôpital de Voiron n'a pas eu d'autres solutions que de mettre en place en 2016 un groupement d'intérêt économique (GIE) avec le groupe de la Clinique du Mail. Et de laisser le privé prendre la main.

Patricia Cerinsek

* Contactée, la clinique des Cèdres n'a pas également donné suite à nos sollicitations.